

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 07591

Numéro SIREN : 431 252 121

Nom ou dénomination : EQUITIS GESTION

Ce dépôt a été enregistré le 02/08/2018 sous le numéro de dépôt 77516



20180775162017

DATE DEPOT : 02/08/2018

N° DE DEPOT : 77516

N° GESTION : 2000B07591

N° SIREN : 431252121

DENOMINATION : EQUITIS GESTION

ADRESSE : 6 place de la République Dominicaine 75017 Paris

MILLESIME : 2017

.

EQUITIS GESTION

Société par Actions Simplifiée au capital de 751 014 €
Siège social : 6, Place de la République Dominicaine 75017 PARIS
431 252 121 R.C.S. PARIS

Greffier du Tribunal
de commerce de Paris
Acte déposé le :

07 AOUT 2018

Sous le N° : 77516

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 29 JUIN 2018

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique, sur proposition du Président, décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017 de la manière suivante :

Le bénéfice de l'exercice de	1 513 041,66 €
Augmenté du « Report à Nouveau » créditeur de	20 607,03 €
Représentant un montant total disponible de	1 533 648,69 €
Est affecté :	
- A titre de dividendes à l'Associé Unique à hauteur de Soit 65,91 € par action	1 500 000,00 €
- Au poste « Autres réserves » à hauteur de	30 000,00 €
- Le solde soit Au poste « Report à Nouveau »	3 648,69 €

Il est précisé que la totalité des sommes distribuées au titre de l'exercice est éligible à l'abattement prévu à l'article 158-3-2° du CGI.

Ces sommes seront mises en paiement ce jour.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Associé Unique rappelle que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices, et l'abattement correspondant ont été les suivants :

Exercice	Dividende	montant éligible à l'abattement (art. 158-3-2° du CGI)	montant non éligible à l'abattement (art. 158-3-2° du CGI)
2014	284 475 €	284 475 €	
2015	1 274 448 €	1 274 448 €	
2016	700 000 €	700 000 €	

Pour extrait certifié conforme

Le Président
M. Stéphan CATOIRE

*Exemplaire pour les
formalités de dépôt
au Greffe*

EQUITIS GESTION
Société par Actions Simplifiée
PARIS

**Rapport du Commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
de l'exercice clos le 31 décembre 2017**



A l'Associé unique
EQUITIS GESTION
Société par Actions Simplifiée
6, place de la République Dominicaine
75017 PARIS

Messieurs,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **EQUITIS GESTION** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSÉS A L'ASSOCIÉ UNIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'Associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

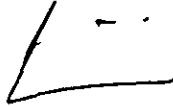
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 19 avril 2018

**Le Commissaire aux comptes
SEFAC**



**Représentée par Monsieur Philippe BLIN
Membre de la Compagnie Régionale de Paris**

BILAN

BILAN ACTIF

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2017	31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	74 826		74 826	
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	206 231	110 508	95 723	69 808
Immobilisations en cours				9 191
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	19 802		19 802	19 802
Prêts	1 013 500		1 013 500	
Autres immobilisations financières	38 276		38 276	38 276
ACTIF IMMOBILISE	1 352 635	110 508	1 242 126	137 077
STOCKSET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	15 091		15 091	3 391
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	1 508 294	89 962	1 418 332	1 329 915
Autres créances	265 007		265 007	158 821
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	516 702	690	516 012	516 581
(dont actions propres :)				
Disponibilités	3 625 135		3 625 135	1 484 144
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	134 748		134 748	65 772
ACTIF CIRCULANT	6 064 977	90 653	5 974 324	3 558 624
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	7 417 611	201 161	7 216 450	3 695 701

BILAN PASSIF

Rubriques	31/12/2017	31/12/2016
Capital social ou individuel (dont versé : 751 014)	751 014	751 014
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	75 101	75 101
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	800 000	
Report à nouveau	20 607	220 040
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 513 042	1 300 567
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	3 159 764	2 346 722
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	910	774
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	870 073	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	196 441	137 851
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	640 972	413 334
Dettes fiscales et sociales	977 473	400 047
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	959 700	218 043
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	411 117	178 931
DETTES	4 056 686	1 348 979
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	7 216 450	3 695 701

Résultat de l'exercice en centimes

1 513 041,66

Total du bilan en centimes

7 216 450,43

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

Rubriques	France	Exportation	31/12/2017	31/12/2016
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	8 118 320	41 119	8 159 438	5 943 178
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	8 118 320	41 119	8 159 438	5 943 178
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			414 872	16
Autres produits			1 816	3 236
PRODUITS D'EXPLOITATION			8 576 126	5 946 430
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			3 779 674	2 505 564
Impôts, taxes et versements assimilés			157 626	122 813
Salaires et traitements			1 262 323	835 026
Charges sociales			707 598	457 554
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			38 893	25 907
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			9 450	95 384
Dotations aux provisions				
Autres charges			206	492
CHARGES D'EXPLOITATION			5 955 769	4 042 739
RESULTAT D'EXPLOITATION			2 620 357	1 903 691
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			3 058	3 058
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			13 500	
Autres intérêts et produits assimilés				3 716
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			234	19 500
Différences positives de change			24	4 263
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			370	454
PRODUITS FINANCIERS			17 186	30 990
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			690	234
Intérêts et charges assimilés				114
Différences négatives de change			2 560	2 042
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			490	
CHARGES FINANCIERES			3 741	2 390
RESULTAT FINANCIER			13 446	28 599
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			2 633 802	1 932 290

COMPTE DE RESULTAT (suite)

Rubriques	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	15 140	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	72	24 891
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	15 212	24 891
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	400 000	19 500
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	400 000	19 500
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(384 788)	5 391
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	735 973	637 114
TOTAL DES PRODUITS	8 608 524	6 002 311
TOTAL DES CHARGES	7 095 483	4 701 744
BENEFICE OU PERTE	1 513 042	1 300 567

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

EVENEMENTS SURVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

Aucun événement significatif n'est intervenu au cours de l'exercice.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture de l'exercice.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels au 31 décembre 2017 sont établis en conformité avec les dispositions du Code de Commerce (articles L 123-12 à L 123-24) du règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au nouveau plan comptable général (PCG).

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) hors frais d'acquisition des immobilisations et des charges financières.

Conformément à la réglementation comptable sur les actifs et aux mesures de simplifications mises en place pour les petites et moyennes entreprises, l'entreprise a choisi de maintenir des durées d'usage fiscalement admises pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant le mode linéaire et les durées suivants :

. Fonds de commerce	Néant ;
. Installations générales agencements, aménagements	5 à 9 ans Linéaire ;
. Matériel de transport	4 ans Linéaire ;
. Matériel de bureau et informatique	1 à 5 ans Linéaire ;
. Mobilier	3 à 4 ans Linéaire.

Aucune immobilisation décomposable n'a par ailleurs été identifiée.

La base amortissable est diminuée de la valeur résiduelle dès lors que celle-ci est significative et mesurable.

Lorsque la valeur actuelle devient inférieure à la valeur nette comptable, les moins-values latentes entre lesdites valeurs sont prises en compte par la constitution :

- soit d'une dépréciation,
- soit d'un amortissement exceptionnel.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participations ainsi que les autres titres immobilisés sont inscrits pour leur coût d'acquisition ou d'apport. L'escompte obtenu sur acquisition de titres est directement déduit du coût d'acquisition.

La société a opté, pour la comptabilisation en charges des frais d'acquisition des titres de participation. La fraction du prix de revient de ces derniers correspondant à ces frais est déduite sur cinq ans à compter de la date d'acquisition des titres.

Une dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice lorsque la valeur d'usage est inférieure au coût d'acquisition pour le montant de la différence.

CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances douteuses est enregistrée lorsqu'il devient probable que la créance ne sera pas encaissée et qu'il est possible d'estimer raisonnablement le montant de la perte.

Les dépréciations sont estimées en tenant compte de l'historique des pertes sur créances, de l'analyse de l'antériorité et d'une estimation détaillée des risques.

OPERATIONS LIBELLEES EN MONNAIES ETRANGERES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre valeur à la date de l'opération.

Les créances et dettes en monnaies étrangères existant à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date. La différence de conversion est inscrite au bilan aux postes « écarts de conversion ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques en totalité.

Les comptes de trésorerie en monnaies étrangères existant à la clôture de l'exercice sont convertis au cours en vigueur à cette date. Les gains ou pertes de change résultant de cette conversion sont enregistrés en résultat.

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute des valeurs mobilières de placement est constituée par leur coût d'acquisition.

Conformément à la nouvelle réglementation comptable sur les actifs, l'entreprise n'a pas choisi d'incorporer les frais d'acquisition au coût d'entrée des valeurs mobilières de placement.

La dépréciation éventuelle est déterminée par comparaison entre la valeur d'acquisition et :

- titres cotés : le cours moyen du dernier mois ;
- autres titres : la valeur probable de négociation ou valeur liquidative connue à la clôture des comptes.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

PROVISIONS

Des provisions sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit de tiers sans contrepartie pour la société.

Ces provisions sont constituées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE ET ENGAGEMENTS MEDAILLE DU TRAVAIL

Le montant des droits acquis par les salariés pour le calcul des indemnités de départ à la retraite est déterminé en fonction de l'ancienneté, l'espérance de vie et le taux de rotation du personnel de l'entreprise, ainsi que des hypothèses de revalorisation et d'actualisation des salaires. Ces droits s'élèvent à 280 K€ dans le cas d'un départ volontaire. Il n'a pas été inscrit d'indemnités de départ en retraite au passif du bilan.

RECONNAISSANCE DES PRODUITS

Les deux activités principales d'Equitis Gestion sont les suivantes :

- La gestion de fonds (FCPR et FIP principalement). Cette activité est rémunérée, d'une part par des commissions qui sont reconnues au fur et à mesure de l'exécution des prestations. Elles sont calculées en fonction des clauses de chaque contrat. De façon exceptionnelle, Equitis Gestion peut percevoir une rémunération complémentaire lors de la liquidation du fonds dénommée "carried interest".

- Activité de fiduciaire. Le chiffre d'affaires de cette activité est reconnu au fur et à mesure de l'exécution des prestations et est calculé en fonction des conditions prévues dans chaque contrat de fiducie.

CREDIT D'IMPOT POUR LA COMPETITIVITE ET L'EMPLOI (CICE)

Le CICE a été comptabilisé au crédit du compte "645900", venant ainsi en diminution du poste "charges sociales" pour un montant de 14 356 euros.

Il a été calculé sur l'ensemble des rémunérations éligibles, y compris sur celles inscrites au passif du bilan.

Il a été utilisé conformément aux objectifs fixés par la loi, pour réaliser des investissements dans les domaines suivants : recherche, formation, recrutement, prospection de nouveaux marchés et reconstitution du fonds de roulement.

NOTION DE RESULTAT COURANT ET EXCEPTIONNEL

Les éléments des activités ordinaires même exceptionnels par leur fréquence ou leur montant sont repris dans le résultat courant.

Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise sont comptabilisés dans le résultat exceptionnel.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

CHANGEMENT DE METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Aucun changement de méthodes n'est intervenu au cours de l'exercice.

INFORMATIONS
BILAN ET RESULTAT

IMMOBILISATIONS

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	400 000		74 826
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agencements, aménagements			
Install. techniques, matériel et outillage industriels			
Installations générales, agencements, aménagements	104 073		28 891
Matériel de transport	4 542		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	33 995		35 916
Emballages récupérables et divers	6 000		
Immobilisations corporelles en cours	9 191		
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	157 802		64 808
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	19 802		
Prêts et autres immobilisations financières	38 276		1 013 500
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	58 078		1 013 500
TOTAL GENERAL	615 879		1 153 133

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES		400 000	74 826	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agencements				
Installations techn., matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers			132 965	
Matériel de transport			4 542	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		7 187	62 725	
Emballages récupérables et divers			6 000	
Immobilisations corporelles en cours	9 191			
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 191	7 187	206 231	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			19 802	
Prêts et autres immobilisations financières			1 051 776	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			1 071 578	
TOTAL GENERAL	9 191	407 187	1 352 635	

AMORTISSEMENTS

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agencemnts, aménagmnts				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agencements et aménagements divers	56 471	24 685		81 156
Matériel de transport	2 473	1 136		3 608
Matériel de bureau et informatique, mobilier	19 858	13 073	7 187	25 744
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	78 802	38 893	7 187	110 508
TOTAL GENERAL	78 802	38 893	7 187	110 508

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
FRAIS ETBL AUT. INC.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30 % Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges Provisions pour garanties données aux clients Provisions pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Provisions pour pensions, obligations similaires Provisions pour impôts Provisions pour renouvellement immobilisations Provisions pour gros entretiens, grandes révis. Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES				
Dépréciations immobilisations incorporelles	400 000		400 000	
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients	95 384	9 450	14 872	89 962
Autres dépréciations	234	690	234	690
DEPRECIATIONS	495 618	10 140	415 106	90 653
TOTAL GENERAL	495 618	10 140	415 106	90 653
Dotations et reprises d'exploitation		9 450	414 872	
Dotations et reprises financières		690	234	
Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

CREANCES ET DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	1 013 500	13 500	1 000 000
Autres immobilisations financières	38 276		38 276
Clients douteux ou litigieux	99 412	99 412	
Autres créances clients	1 408 882	1 408 882	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	123 388	123 388	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	173	173	
Débiteurs divers	141 446	141 446	
Charges constatées d'avance	134 748	134 748	
TOTAL GENERAL	2 959 825	1 921 549	1 038 276
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	1 000 000		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an, -5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	910	910		
Emprunts et dettes à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	870 073	870 073		
Fournisseurs et comptes rattachés	640 972	640 972		
Personnel et comptes rattachés	230 079	230 079		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	370 588	370 588		
Etat : impôt sur les bénéfices	84 502	84 502		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	248 432	248 432		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	43 871	43 871		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	959 700	959 700		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	411 117	411 117		
TOTAL GENERAL	3 860 246	3 860 246		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	22 758			33,00

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		2 346 722
Distributions sur résultats antérieurs		700 000
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		1 646 722
Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Résultat		1 513 042
	SOLDE	1 513 042
Situation à la clôture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant répartition		3 159 764

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

31/12/2017

PRODUITS A RECEVOIR	723 632,59
AUTRES IMMOBILISAT. FINANCIERES	13 500,00
Intérêts courus sur prêts	13 500,00
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	710 132,59
Clients - factures à établir	710 132,59
TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR	723 632,59

DETAIL DES CHARGES A PAYER

31/12/2017

CHARGES A PAYER	764 780,18
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH	354 238,60
Fournisseurs - factures à recevoir	354 238,60
DETTES FISCALES ET SOCIALES	409 631,32
Dettes prov. pour congés à payer	73 390,00
Personnel - autres charges à payer	156 689,00
Charges sociales sur congés à payer	45 220,00
Charges sociales sur primes à payer	96 545,00
Etat - charges à payer	37 787,32
INTERETS COURUS SUR DECOUVERT	910,26
Intérêts courus à payer	910,26
TOTAL DES CHARGES A PAYER	764 780,18

DETAIL DES CHARGES & PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

31/12/2017

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	134 747,95
CHARGES/PRODUITS D'EXPLOITATION	134 747,95
Charges constatées d'avance	134 747,95
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	(411 117,26)
	(411 117,26)
Produits constatés d'avance	(411 117,26)
TOTAL DES CHARGES & PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	(276 369,31)

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
Valeurs nettes comptables des immobilisations incorporelles cédées	400 000	675600
TOTAL	400 000	

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
Débts et pénalités perçus	15 000	771100
Autres produits exceptionnels sur opération de gestion	140	771800
Produits exceptionnels divers	72	778800
TOTAL	15 212	

**ENGAGEMENTS FINANCIERS,
AUTRES INFORMATIONS**

ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DE BILAN

Rubriques	Entreprises liées	Participations	Dettes, créances en effets comm.
ACTIF IMMOBILISE			
Prêts	1 013 500		
ACTIF CIRCULANT			
Créances clients et comptes rattachés	79 380		
Autres créances	139 841		
DETTES			
Emprunts et dettes financières divers	870 073		
Avances et acomptes reçus sur commandes	65 180		
Dettes fiscales et sociales	174 015		
PRODUITS FINANCIERS			
Revenus des prêts	13 500		

RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date d'arrêté Durée de l'exercice (mois)	31/12/2017 12	31/12/2016 12	31/12/2015 12	31/12/2014 12	31/12/2013 12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	751 014	751 014	751 014	751 014	751 014
Nombre d'actions - ordinaires	22 758	22 758	22 758	22 758	22 758
Nombre maximum d'actions à créer					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	8 159 438	5 943 178	6 938 171	5 128 502	2 292 174
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	1 882 942	2 039 706	1 782 359	667 534	312 393
Impôts sur les bénéfices	735 973	637 114	605 646	221 250	16 872
Dot. Amortissements et provisions	(366 073)	102 025	(60 162)	33 247	107 197
Résultat net	1 513 042	1 300 567	1 236 875	413 037	188 324
Résultat distribué	700 000	1 274 448		284 475	
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	50	62	52	20	13
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	66	57	54	18	8
Dividende attribué	31	56		13	
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	12	9	7	9	7
Masse salariale	1 262 323	835 026	646 849	745 176	617 622
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	707 598	457 554	353 364	421 228	336 232

AUTRES INFORMATIONS

FIDUCIES

La société gère au 31 décembre 2017, 75 fiducies pour un montant d'actifs sous gestion d'environ 2 milliards d'euros.

HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

En application du décret n°2008-1487 du 30 décembre 2008, le montant total des honoraires des commissaires aux comptes facturés au titre du contrôle légal des comptes, figurant au compte de résultat s'élève à 5 775,22 euros.

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements donnés :

Garantie à première demande

Dans le cadre de l'exécution de l'obligation de toute nature résultant du contrat de bail commercial conclu à effet du 15 décembre 2010 entre la société Immobilière Dassault, transféré à la société Swiss Life Immobilier sise 7 rue Belgrand, à Levallois Perret, et la société Equitis Gestion, cette dernière a fourni une garantie bancaire à première demande correspondant à six mois de loyer taxes comprises et toutes charges à la signature du bail, soit 74 203 euros dont la date d'échéance prendra fin le 15 décembre 2019. Par ailleurs, des valeurs mobilières de placements ont fait l'objet d'une nantissement pour ce même montant à titre de caution de loyer.

Engagement de comblement de passif

La société Equitis Gestion a développé une activité de fiduciaire ("fiducie gestion" et "fiducie sûreté"). Sur aucun des contrats de fiducie conclus, la société n'a d'engagement en comblement de passifs envers les fiducies.